

Ce bulletin est à usage interne.



Le chef de l'ONU a lancé vendredi un appel mondial pour combattre et contrer les discours de haine liés au Covid-19 et qui ont pris de l'ampleur depuis le début de la pandémie.



L'appel du Secrétaire général de l'ONU s'adresse à plusieurs acteurs. Il demande aux dirigeants politiques de montrer leur solidarité envers tous les membres de la société et de bâtir et de renforcer la cohésion sociale. Les établissements d'enseignement sont également appelés à s'intéresser à la maîtrise des outils numériques à un moment où se retrouvent sur Internet des milliards de jeunes – un public captif et parfois désespéré pouvant être la proie des extrémistes. Le message [ici](#)

**CIVIC SPACE AND COVID-19: GUIDANCE**

**WHY DOES CIVIC SPACE MATTER DURING A PANDEMIC?**

Now, more than ever, the voices of people need to be heard.

- Civil society is instrumental in building and maintaining trust in the health system.
- Civil society can help identify feasible and smart solutions that respond to the most urgent needs.
- Open and vibrant civic space helps ensure targeted and candid feedback on COVID-19 measures to improve responses.

**WHAT CONCERNS ARE THERE ABOUT CLOSING CIVIC SPACE IN THE PANDEMIC?**

While measures to protect public health during the pandemic are necessary, there are risks that they may be overboard or discriminatory. There is also a risk that there will be abuses in the way that even appropriately-crafted measures are implemented.

Exceptional measures and states of emergency based on public health requirements must:

- Be necessary and proportionate to the public health need
- Be the least intrusive means of accomplishing the public health objective
- Be non-discriminatory
- Be limited in duration
- Not infringe on certain rights ("non-derogable"), including the right to life, the prohibition against torture and other ill-treatment, and the right not to be arbitrarily detained.

**ENCOURAGE PARTICIPATION IN COVID-19 RESPONSE**

Participation in the design of responses to the crisis is a right, and is the smart thing to do

- States should create avenues for participation and feedback and reach out to those most at risk and those most likely to be excluded, including women, older persons, persons with disabilities, and ensure that they are engaged and able to participate in policy-making on an equal basis.
- States and other stakeholders should ensure that existing channels of civil society participation, at local, national and international levels, are maintained – and quickly expanded – when called to remote meetings and video-conferencing in the COVID-19 context. They should collectively explore more feasible channels for remote

[www.ohchr.org](http://www.ohchr.org)

La note d'information du HCDH sur la protection de l'espace civique.

La version originale est en anglais, la version française – officielle – faite par le Bureau du HCDH en Tunisie. [Ici](#)

Reportage vidéo, réalisé par le Bureau de l'OMS en Tunisie sur la visite du RC a.i et des Représentants de l'OMS et de l'UNFPA en Tunisie au Centre de protection maternelle et infantile – Ezzouhour 4. Le lien [ici](#)



# COVID-19

## TUNISIE- LE POINT DE LA SITUATION

\*\*\*\*\*

Source : communiqué du Ministère de la santé [ici](#)

- 1032 cas confirmés
- 0 nouveaux cas
- 448 prélèvements effectués
- 45 décès
- 727 guérisons
- 7 cas hospitalisés



Personnes porteuses du covid-19 (Par gouvernorat) (11 mai 2020)

232	84	106	3
Tunis	Sousse	Kbili	Beja
99	40	40	1
Ariana	Monastir	Manouba	Jandouba
17	36	3	4
Mahdia	Sfax	Zaghwen	Siliana
25	15	6	
Bizerte	Nabeul	Sidi Bouzid	
45	90	5	
Gafsa	Mednine	Tozeur	
36	97	8	
Tataouine	Ben Arous	Kasserine	
8	23	8	
Kairouan	Gabes	Kef	



#covid19tn



Source : [Covid19.tn](http://Covid19.tn)

Ce bulletin est à usage interne.



## LE SYSTEME DES NATIONS UNIES EN TUNISIE EN ACTION

(Cette rubrique sera mise à jour selon les activités et actions des agences onusiennes)



**BCR-** Le ministre des Affaires étrangères Nouredine Erray a reçu, lundi, au siège du département la Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies en Tunisie, Mme Lila Pieters. Selon [un communiqué](#) du ministère des Affaires étrangères, Nouredine Erray a affirmé la volonté de la Tunisie de renforcer la coopération avec les différents organes de l'ONU, saluant le rôle que joue la Représentation de l'Organisation des Nations Unies en Tunisie pour soutenir les objectifs de développement durable et les efforts du gouvernement tunisien pour lutter contre le Covid-19 et circonscrire les retombées de la crise sanitaire. L'entretien a été l'occasion également pour le ministre de rappeler l'initiative du président de la République visant à unifier les efforts au niveau international pour contenir la pandémie et le rôle que peuvent jouer les organes de l'ONU, et en particulier, le Conseil de sécurité dans ce sens.

La rencontre a permis aussi d'évoquer les préparatifs engagés pour l'élaboration du *nouveau cadre stratégique de la coopération entre la Tunisie et l'ONU durant la période 2021-2025*. Le ministre a souligné dans ce sens l'importance d'axer sur les objectifs du gouvernement tunisien s'agissant notamment des domaines prioritaires tels que la lutte contre la pauvreté, la création d'emplois, l'impulsion du développement régional et du développement économique durable. Source [ici](#)



**OMS** – Dans une interview accordée à la TAP (Tunis Afrique Presse), Dr Yves Souteyrand, le Représentant de l'OMS en Tunisie a déclaré qu' « *On doit observer très attentivement l'évolution des indicateurs sur la situation épidémiologique en Tunisie au cours de la deuxième partie du mois de mai et plus précisément à partir du 20 mai 2020, pour se prononcer sur les risques d'une deuxième vague de Coronavirus dans le pays* ». Il a également souligné qu'il est difficile de prévoir si une deuxième vague de l'épidémie va frapper la Tunisie, ajoutant que si les gestes barrière recommandés par l'OMS ne sont pas respectés dont, notamment, la distanciation sociale, le risque de propagation du virus va, évidemment, augmenter et il faudrait entre 7 jours à deux semaines pour recenser le nombre de cas positif si on dispose d'un système de dépistage opérationnel. L'intégralité de la première partie de l'interview [ici](#)



**UNFPA-** Lors de son intervention, vendredi 8 mai 2020, à la TV tunisienne – émission: bulletin spécial COVI-19- Dr. Rym Fayala Représentante Assistante du Fonds des NU pour la population en Tunisie a essentiellement parlé de l'importance de la continuité des services de soins de base durant le Covid-19 particulièrement la santé maternelle, sexuelle et reproductive ainsi que la vaccination et de l'appui du SNU pour assurer cette continuité. Elle a également salué l'excellent travail que mènent les sages- femmes et réitéré ses vœux à l'occasion de la journée internationale des sages- femmes. Plus de détails [ici](#)



**UNWOMEN** - l'ONU Femmes a développé un Policy Brief : Genre et COVID-19 en Tunisie. Le document souligne les principaux défis auxquels sont confrontées les femmes en temps de COVID-19 et apportent plusieurs recommandations quant à l'accès à la justice, les violences basées sur le genre, et la santé.

L'intégralité du document [ici](#)

*Ce bulletin est à usage interne.*



**PNUD** – Dans un article paru à la une du magazine Leaders de ce jour, M. Steve Utterwulghe, le Représentant résident du PNUD, a répondu aux questions de l'experte internationale Mme Khadija Moalla, portant sur l'engagement du PNUD dans le cadre de la pandémie.

En réponse à la question de l'experte : « Quel regard avez-vous sur notre pays ? » M. Utterwulghe répondit « *La beauté de la Tunisie réside dans son capital humain* ». L'intégralité de l'interview [ici](#)

- Dans le cadre de réponse à la requête du Ministère d'Etat chargé de la fonction publique, de la gouvernance et de la lutte contre la corruption, le PNUD examine la mise en place d'un dispositif de dialogue avec les représentants de la société civile notamment dans les régions afin de rester à l'écoute des efforts fournis dans les régions en matière de lutte contre la pandémie.
- Dans le cadre de l'appui apporté pour soutenir la croissance inclusive et le développement humain, le PNUD a développé une plateforme de E-learning pour les entrepreneurs, les personnels du ministère de l'Emploi et de l'écosystème entrepreneurial. Dans le même contexte, un Forum Entrepreneurial virtuel sera organisé pour promouvoir le partage des bonnes pratiques et des défis en cette période de crise. Le premier thème du forum sera "l'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur l'entrepreneuriat en Tunisie".
- Le PNUD mène également une recherche pour identifier comment le discours en ligne lié au COVID-19 est utilisé pour diffuser des discours haineux, alimenter les divisions et finalement promouvoir l'extrémisme violent. Plus de détails sur les différents niveaux d'appui du PNUD au gouvernement tunisien [ici](#)



**OIM** – Monsieur le Ministre de la Santé, Abdellatif Makki, a reçu le vendredi 8 mai 2020, Monsieur Azzouz Samri, Chef de Mission de l'OIM en Tunisie.

La réunion a été l'occasion pour discuter les relations de partenariat entre le Ministère de la santé et l'OIM et explorer de nouvelles pistes de collaboration en matière de santé et migration.

Cette rencontre a été également une occasion de passer en revue l'état d'avancement de la mise en œuvre de plusieurs projets et activités dans les domaines de surveillance sanitaire, santé et protection des migrants, partenariat et renforcement des capacités des autorités sanitaires notamment au niveau des points d'entrée du pays. Plus de détails [ici](#)

Le soutien de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) aux migrants dans la ville de Médenine, a fait l'objet d'un reportage diffusé dans le Journal télévisé à la TV tunisienne

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Tunisie, en coopération avec le Croissant-Rouge tunisien et le personnel du lycée pilote de Médenine et avec l'appui des autorités locales et régionales de Médenine, a fourni des repas d'Iftar à 150 migrants logés dans les foyers de Médenine, dont 90 migrants résident au foyer d'hébergement pour migrants de l'OIM (Route Djerba).

L'OIM continuera également d'aider les migrants dans les villes de Zarzis et Djerba, en leur fournissant des repas d'Iftar et des bons d'achat jusqu'à la fin de la crise du COVID-19. Plus de détails [ici](#)



**UNOPS**

UNOPS –Cities Alliance est un partenariat mondial, hébergé par l'UNOPS, crée afin d'assurer le développement durable des villes et à faire reculer la pauvreté en milieu



urbain. Le bureau Cities Alliance de la Tunisie contribue activement aux efforts de l'ONU pour combattre et prévenir le COVID-19 :

- Travaille en Coordination avec les partenaires nationaux (au niveau central et local) et internationaux pour aider à fournir une assistance efficace et efficiente aux municipalités et aux populations locales dans le besoin
- Dans le but de réglementer l'action des municipalités et à préserver les juridictions locales et les pouvoirs locaux, il a remis un projet de décret municipal au gouvernement tunisien et aux municipalités. Certaines municipalités ont déjà utilisé le projet et publié un décret municipal en conséquence.

*Ce bulletin est à usage interne.*

- Des séances Q&A sont organisées à titre d'appui aux municipalités dans la gestion de la situation actuelle. Dans le même contexte, Cities Alliance prévoit d'organiser un webinaire au cours duquel le programme répondra aux questions et préoccupations des maires concernant la situation COVID19.
- Cities Alliance s'est engagée dans une proposition conjointe avec ONU-HABITAT pour aider les femmes victimes de violence domestique, les personnes âgées et les sans-abri.

Sources d'information du Système de l'ONU



La maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) est un important sujet de conversation. Pour vérifier les faits, consultez les sources fiables d'information. Outre le site Web de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui conseille les pays et les individus sur les mesures à prendre pour protéger la santé et

empêcher la propagation de cette flambée, les sites des fonds, agences et programmes des Nations Unies fournissent de l'aide et de l'expertise dans leur domaine d'activités. Pour plus de détails: [ici](#)

*Ce bulletin est à usage interne.*  
**L'Actualité de l'ONU – Lu pour vous**



- **COVID-19 : de la riposte au relèvement, les principaux fonds mobilisés par l'ONU**

Avec désormais 4,2 millions de cas confirmés et plus de 280 000 morts dans le monde, la pandémie de COVID-19 nécessite une riposte soutenue dans la durée. Pour les Nations Unies, il s'agit non seulement de répondre aux besoins immédiats de santé et d'appuyer les efforts des pays les plus vulnérables, mais aussi d'atténuer l'impact socioéconomique de cette crise pour préparer le relèvement. Un triple enjeu qui exige de mobiliser les ressources adéquates.

Si l'épidémie tend à refluer dans quelques régions, ouvrant la voie à un déconfinement progressif des populations, le coronavirus est encore loin d'être vaincu. Le spectre de nouvelles vagues de contamination semble se confirmer avec l'apparition de nouveaux foyers en Chine et en République de Corée, qui pensaient s'en être débarrassé.

Dans ces conditions, la pandémie de COVID-19 reste, « bien sûr », une urgence de santé publique de portée internationale, a souligné, le 1er mai, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Plus que jamais, « l'heure est à l'unité et au travail collectif et solidaire de la communauté internationale pour stopper ce virus et ses conséquences bouleversantes », expliquait peu auparavant le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, jugeant particulièrement inopportun de « réduire les ressources pour les opérations de l'OMS ou de toute autre organisation humanitaire ».

Cette urgence réclame au contraire de maintenir les efforts mondiaux de mobilisation engagés depuis le début de cette crise d'une ampleur sans précédent. L'ONU et ses différentes entités s'emploient à réunir les moyens d'une action multilatérale coordonnée au travers de trois principaux plans et appels.

[Source : un.org- équipe de la communication](#)

- **Covid-19 : l'OMS réitère son appel à un déconfinement lent et progressif**

Le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré lundi qu'« une levée lente et progressive des mesures de confinement » est la clé pour faire face au nouveau coronavirus. Le chef de l'OMS a ainsi rappelé les trois questions clés que les pays devraient poser avant toute levée des mesures de confinement. Tout d'abord, savoir si l'épidémie est sous contrôle. La capacité du système de santé à faire face à une résurgence des cas qui pourraient survenir après l'assouplissement de certaines mesures est également en jeu. Les Etats sont aussi invités à se poser des questions sur la prédisposition de leur système de surveillance pour détecter ainsi que gérer les cas, et d'identifier une résurgence des cas. « Ces trois questions peuvent aider à déterminer si un verrouillage peut être levé lentement ou non », a insisté le Dr. Tedros. Cette mise au point de l'agence onusienne intervient alors que depuis la semaine dernière, plusieurs pays ont commencé à lever progressivement les mesures de verrouillage. En adoptant ces « mesures strictes », des pays en ont profité pour augmenter leur capacité à tester, tracer, isoler et soigner les patients. « Ce qui est le meilleur moyen de suivre le virus, de ralentir la propagation et de soulager les systèmes de santé », a admis le Dr Tedros. « La bonne nouvelle est que l'on a réussi à ralentir le virus et à sauver des vies », a-t-il ajouté. Mais il reconnaît que ces mesures énergiques ont eu un coût, notamment « un effet

*Ce bulletin est à usage interne.*

néfaste sur la vie de nombreuses personnes » des « graves conséquences socio-économiques du verrouillage ». [Source : un.org](https://www.un.org/)

- **VIH/sida : les interruptions de services de santé liées au Covid-19 pourraient causer 500.000 décès de plus**

Si aucun effort n'est fait pour atténuer et surmonter les interruptions de services de santé pendant la pandémie de Covid-19, une interruption de six mois du traitement antirétroviral pourrait entraîner plus de 500.000 décès supplémentaires dus à des maladies liées au sida, y compris la tuberculose, en Afrique subsaharienne en 2020-2021, ont prévenu lundi l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'ONUSIDA.

[Source : un.org](https://www.un.org/)



- **Covid-19 : les directives de l'OMS pour la réouverture des écoles**

Tout nettoyer, écarter les tables de classe d'un mètre, élaborer une politique scolaire sur le port d'un masque ou d'un couvre-visage : l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a

publié, ce lundi, une batterie de conseils pour la réouverture des écoles, prévue ce 11 mai dans certains pays comme la France et la Suisse.

Pour l'OMS, si un enfant ou un membre du personnel scolaire est malade, il ne doit pas venir à l'école.

Sur le volet de la distanciation physique à l'école, l'agence onusienne plaide pour le maintien d'une distance d'au moins un mètre entre toutes les personnes présentes à l'école. Cela passe aussi par l'augmentation de l'espace entre les bureaux (au moins un mètre entre les bureaux). Il s'agit aussi d'échelonner les récréations et les pauses déjeuner. « Si c'est difficile, l'alternative est de déjeuner à la table de classe », précise l'OMS. L'objectif est de « réduire au minimum les temps de pause partagés, c'est-à-dire alterner le moment du déjeuner ».

L'OMS demande également aux décideurs publics de limiter le mélange des classes lors des activités scolaires et extrascolaires. Par exemple, les élèves d'une classe resteront dans une salle de classe tout au long de la journée, tandis que les enseignants se déplacent d'une salle de classe à l'autre. Les classes pourraient utiliser des entrées différentes, si elles sont disponibles, ou établir un ordre pour que chaque classe entre et sorte du bâtiment ou salle de classe. Eventuellement, l'OMS recommande de déplacer les cours à l'extérieur ou de ventiler les salles autant que possible.

[Source : un.org](https://www.un.org/)

Ce bulletin est à usage interne.

Pour information :



- Pour toute information supplémentaire, les chefs d'agence et les points focaux Covid-19 peuvent contacter **Dr. Latifa ARFAOUI** (arfaouil@who.int), point focal Covid-19 à l'OMS

- Si l'un des membres du personnel des Nations Unies en Tunisie, ou dépendant.e, placé.e en confinement en Tunisie, pense présenter des symptômes du virus, il/elle pourra contacter **le médecin des Nations Unies, Dr Faouzi Ben Salem : 71230 460, ou 98302 655, ou par email à l'adresse [salemfa2015@gmail.com](mailto:salemfa2015@gmail.com)**, pour aider à poser un diagnostic



- Les conseillères pour le personnel des Nations unies en Tunisie sont des psychologues et spécialistes gestion du stress. Elles seront à l'écoute du personnel et sont joignables comme suit :

🚦 **Dr Hend ELLOUMI: 98 995 257**

🚦 **Dr Emira KHELIFA: 98 334 046**

🚦 **Dr Olfa ZOUARI : 98 819 536**



- Liste des médecins généralistes agréés :

1. **Dr Faouzi Ben Salem**  
Centre Médical El Farabi, 2eme Etage, Menzah 6  
Tel : 71 230 460 / 98 302 655
2. **Dr Khelil Bouhageb.**  
Avenue Habib Bourguiba, Bardo Center, Bloc 4 Appt 2 – 2000  
Tel : 71 503 993 / 23 317 593
3. **Dr Ali Harmel**  
1 Rue de la Mosquée, La Marsa – Tunis  
Tel : 71 747 250 / 24 325 885
4. **Dr Imen Fourati Drira**  
Rue Osman El Bahri, Residence Yasmine,  
Bloc F, appt F1- Ain Zaghouan  
Tel : 70 726 784 / 22 323 900

- **80101919** : numéro vert pour signalement des cas suspects d'infection par le coronavirus
- **1809**: la ligne verte gratuite d'écoute, d'assistance psychologique et d'orientation pour les enfants et les familles, et ce dans le respect des données personnelles et de la confidentialité de chacun.
- **1899**: la ligne verte d'écoute et d'orientation, disponible 24h/24h- 7j/7j pour répondre aux aux femmes victimes de violences

**Liens utiles**

- Le bulletin épidémiologique de l'ONMNE [ici](#)
- Les éléments de la stratégie de riposte COVID-19 en Tunisie sont disponibles [ici](#)
- Une nouvelle mise à jour apportée à la définition du cas de COVID 19 [ici](#)
- Le questionnaire en ligne du Ministère de la santé <https://www.stopcorona.gov.tn/>

*Ce bulletin est à usage interne.*

**Les SOP régulant les arrangements pour la phase de déconfinement de Système des Nations unies (SNU) en Tunisie dans le cadre de prévention de la propagation du COVID-19**

**Ce SOP est à usage interne de l'ONU. Il ne doit pas être partagé en dehors des Nations unies.**

La Tunisie, comme beaucoup de pays a mis sa population en état de confinement pour plusieurs semaines afin de prévenir la propagation du COVID-19. Néanmoins, en vue des contraintes économiques importantes, les autorités ont décidé d'exécuter un déconfinement progressif à partir du 4 mai, par étape et sur plusieurs semaines. Ce choix est dû à un impératif social et économique.

Les Nations unies, cependant, n'ont pas la contrainte de mettre en place un plan rapide de déconfinement, et le personnel est équipé pour exécuter du télétravail efficacement. Les semaines et mois prochains resteront critiques et le risque de contagion du COVID-19 restera élevé. Pour cela, une approche de prévention et précaution devra être exercée. Sur cette base, l'Équipe de pays des Nations unies (UNCT) continuera à respecter les mesures prises par le gouvernement Tunisien et les conseils sanitaires de l'OMS. Une approche prudente sera adoptée, qui peut être plus stricte que les mesures indiquées mais, en aucun cas, plus légère.

Dans ce contexte, une approche progressive est proposée pour le retour du personnel au bureau, avec la flexibilité suffisante pour remodeler les mesures, selon le contexte, par le biais de réévaluations régulières selon les orientations du CMT.

***Echelonnement de la reprise***

• **Début de la phase de déconfinement progressif : du 4 mai 2020 jusqu'à la fin du Ramadan**

La réintégration progressive du staff sur le lieu de travail doit être adapté à la nouvelle capacité de fonctionner à distance, par ex. aujourd'hui, une partie du « staff essentiel » qui était auparavant critique pour exécuter des fonctions à partir de la présence physique au bureau peut désormais exécuter ces mêmes fonctions à distance.

- a. Le « personnel autorisé » (sur la base des Business Continuity Plans-BCPs des agences et à la discrétion des chef.fe.s d'agence) commence à reprendre fonction dans l'espace de travail, à tester le fonctionnement et à planifier une augmentation progressive de l'activité. Un « benchmark » de 30% du personnel autorisé est envisagé.
- b. Après que cette phase a été déclenchée, le personnel autorisé se rend au bureau avec les horaires fixés par leurs agences dans la période du Ramadan/séance unique, avec une approche de flexibilité possible à évaluer au cas par cas.

• **Suite de la phase de déconfinement progressif : juste après la fin du Ramadan (Eid)**

Conformément aux hypothèses et critères ci-dessus, le retour vers un scénario de fonctionnement optimale n'est pas équivalent et ne doit pas être interprété comme une présence à 100% dans le bâtiment, mais plutôt comme la pleine prestation des fonctions dans le cadre d'une organisation de travail agile et sûre, avec une part de personnel qui peut assurer la sécurité des travaux dans le bâtiment et le reste de l'extérieur, selon des dispositions de rotation.

- a. Le personnel en télétravail se rend au bureau le premier jour après l'Eid (cette date pourra être révisée si nécessaire par le CMT). Des rotations sont à prévoir au sein de la même division/unité dans chaque agence pour diminuer l'encombrement des bureaux. En particulier, la moitié du personnel se rend au bureau une semaine sur deux, en alternance avec l'autre moitié qui entre temps sera en télétravail. Le changement de groupes se fait avec un weekend entre les deux. Les weekends entre les deux semaines seront destinés au nettoyage en profondeur.
- b. Chaque division doit planifier en conséquence l'intégration du télétravail non seulement comme un mode d'urgence mais comme un mode opératoire.

• **Fin de la phase de déconfinement progressif et rentrée au bureau des tous les staffs** La date du retour au bureau des équipes au complète sera décidée par le CMT en consultation avec l'OMS et communiquée aux agences.